

# Projet agrivoltaïque du Bois de Vaux

## Commune de Nargis

Bulletin d'information n°2 - Septembre 2023

Le permis de construire du parc photovoltaïque en développement sur le lieu-dit Bois de Vaux, sur la commune de NARGIS a été déposé en juin 2020. La poursuite de l'instruction étant directement liée au document d'urbanisme en vigueur, celle-ci n'a pu reprendre qu'en février 2023 à la suite de l'approbation du PLUi de la Communauté de Communes des Quatre Vallées.

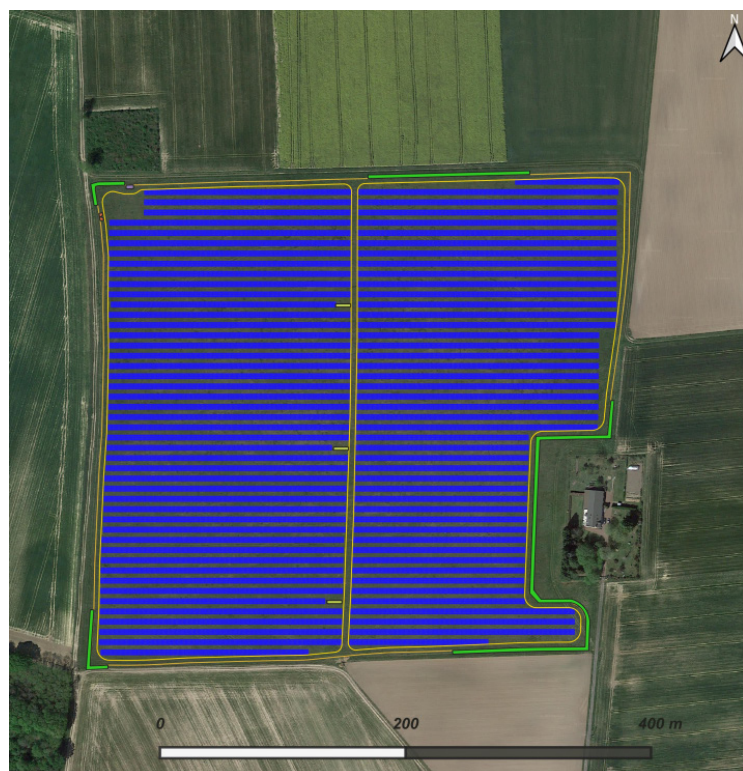
Le dossier de permis de construire ayant été transmis à la Préfecture du Loiret, le tribunal administratif a depuis, lancé la désignation d'un commissaire enquêteur qui supervisera l'enquête publique prévue du 30 septembre 2023 au 30 octobre 2023 inclus

Ouverte à tous, cette procédure d'information et de consultation des citoyens vise à recueillir toute appréciation, suggestion ou proposition sur le projet. Les observations seront consignées dans un registre d'enquête tenu par la commission d'enquête.

Pour plus de précisions sur le déroulement de l'enquête publique, voir au verso de ce bulletin.

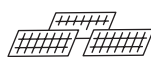
### Le projet final

Le site présente des caractéristiques techniques, paysagères et environnementales adaptées pour accueillir un parc photovoltaïque au sol. Le projet consiste en la synergie d'une production d'énergie renouvelable avec un atelier ovin de plein air permanent.



Disposition du futur parc photovoltaïque

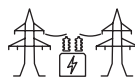
#### Quelques données techniques:



Nombre de modules : Env. 26 000



Surface du projet : 15.5 hectares



Puissance du parc installée : env. 14.8 MWc

Estimation annuelle de production :  
Env. 17.8 GWh



Nombre de personnes alimentées en  
électricité renouvelable\*: Env. 8 000

\*Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / RTE)

Retrouvez l'ensemble des informations sur le développement de ce projet sur sa page internet dédiée :

[www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > Zone d'information > Nos projets > Centre- Val de Loire > Projet photovoltaïque du Bois de Vaux

# Enquête publique

## Contexte réglementaire

L'enquête publique porte sur la demande d'un permis de construire, en vue de construire et d'exploiter une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Nargis.

Conformément au Code de l'Environnement : « L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement [...]. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision »

## Déroulement de l'enquête

Dates : du samedi 30 septembre 2023 dès 9h00 au Lundi 30 octobre 2023 à 12h30.

Commissaire enquêteur : Monsieur MELCZER

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants:

Mairie de Nargis:

- Samedi 30 septembre de 9h00 à 12h00
- Mercredi 11 octobre de 14h00 à 17h00
- Mercredi 18 octobre de 14h00 à 17h00
- Lundi 30 octobre de 9h30 à 12h30

## Consultation du dossier

Pendant l'enquête publique, le dossier est consultable :

- En mairie de Nargis (version papier), aux heures d'ouverture de la mairie : le lundi et vendredi de 9h00 à 12h30, mercredi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h à 11h30 en semaine impaire.
- Sous format numérique en mairie de Nargis et sur le site internet de la préfecture du Loiret : [www.loiret.gouv.fr/publications/enquetes-publiques-et-consultations-du-public/enquetes-en-cours](http://www.loiret.gouv.fr/publications/enquetes-publiques-et-consultations-du-public/enquetes-en-cours)

## Observations et propositions sur le projet

Elles pourront être formulées :

- Sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet en mairie de Nargis
- Par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr) en précisant l'objet de l'enquête : « Centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de NARGIS »
- Par courrier postal adressé au commissaire enquêteur à la mairie de Nargis à l'adresse suivante : 1 rue de la mairie - 45210 Nargis

## Rapport et conclusions

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Préfecture du Loiret et dans la mairie de la commune où s'est déroulée l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse : [www.loiret.gouv.fr/publications/enquetes-publiques-et-consultations-du-public/enquetes-closes](http://www.loiret.gouv.fr/publications/enquetes-publiques-et-consultations-du-public/enquetes-closes) et mis à disposition du public pendant un an.

Nous vous encourageons à participer et à vous exprimer sur ce projet d'énergie renouvelable sur votre territoire.

## Contacts

Responsable du projet  
Sébastien Drufin  
Tél. : 06 42 60 34 93  
[sebastien.drufin@abo-wind.fr](mailto:sebastien.drufin@abo-wind.fr)

Agence d'Orléans  
6 bis Avenue Jean Zay  
45 000 Orléans

Directrice de la communication  
Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
[cristina.robin@abo-wind.fr](mailto:cristina.robin@abo-wind.fr)

Retrouvez l'ensemble des informations sur le développement de ce projet sur sa page internet dédiée :

[www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > Zone d'information > Nos projets > Centre- Val de Loire > Projet photovoltaïque du Bois de Vaux